

Les chargés de relation enseignement et recherche de ESRI (producteur du logiciel ArcGis) proposent d'organiser pour Géotéca et la commission géomatique du CNFG une **journée de formation à ArcGis Pro** (logiciel qui remplacera maintenant ArcMap). Pour ceux qui le souhaite, cette journée sera précédée d'une **journée de formation à ArcGis Online**, la plateforme en ligne d'ESRI qui permet de réaliser un certain nombre de tâches (notamment en lien avec ArcGis Collector pour l'acquisition de données sur le terrain), et qui devient centrale dans l'organisation de ce logiciel.

Les pré-requis pour ces deux journées sont les suivants :

- pour la formation d'ArcGis Online, il faut avoir a minima des notions de SIG.
- Pour la formation ArcGis Pro, il faut déjà avoir utilisé Arcmap.

La formation à **ArcGis Online** aura lieu le **vendredi 24 janvier 2020** (16 places).

Deux formations à **ArcGis Pro** (les deux journées sont identiques, cela ne sert donc à rien de venir les deux jours) auront lieu le **mercredi 11 mars 2020** (10 places) et le **vendredi 20 mars 2020** (10 places).

Ces journées de formation auront lieu dans une salle informatique du bâtiment Olympe de Gouges, de 10h à 16h. La salle vous sera communiquée ultérieurement.

Dans le cas où vous seriez intéressés mais non disponibles à ces dates, vous avez la possibilité de nous l'indiquer par mail, car il est possible d'organiser d'autres sessions en automne 2020.

Ces journées sont prises en charge par ESRI. L'inscription est obligatoire, et se fait sur le site :

<https://framadate.org/FBON5iPtSn5bvQhO>

MERCI D'ECRIRE VOTRE MAIL A LA PLACE DE VOTRE NOM, pour que nous puissions vous envoyer un mail de confirmation de votre inscription, ainsi que des informations importantes.

Votre inscription vous engage à venir à la formation. En cas d'empêchement, nous vous remercions de nous prévenir le plus tôt possible, pour que nous puissions attribuer votre place à une autre personne. Nous vous demandons de prendre en considération le fait qu'un trop grand nombre de désistements de dernière minute a déjà eu pour conséquence l'annulation d'une formation. En cas d'absence non justifiée, nous nous réservons le droit de ne pas vous accepter à une prochaine formation.

Bien cordialement,

Pour l'équipe de Géotéca, Clélia Bilodeau